

Base de données longitudinales sur l'immigration : tableaux sur les immigrants enfants et régions métropolitaines de recensement, 2018

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 22 mars 2021

Résultats socioéconomiques des personnes immigrantes admises au Canada durant leur enfance, 2018

Selon les plus récentes données de 2018 de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM), au fil du temps, les enfants immigrants apportent une importante contribution à la société canadienne et à son économie. Bien que les enfants immigrants (32,2 %) soient plus de deux fois plus susceptibles de vivre dans un ménage à faible revenu que les enfants non immigrants (15,4 %), des facteurs, comme la possibilité de faire des études dans le système canadien et d'améliorer leur connaissance des langues officielles, contribuent à ce que les enfants immigrants, à l'âge adulte, touchent un salaire semblable à celui de leurs pairs nés au Canada.

La présente analyse permet d'établir un lien entre les caractéristiques des personnes immigrantes qui sont arrivées au Canada durant l'enfance et leurs résultats socioéconomiques à l'âge adulte en 2018, comme le fait de poursuivre des études postsecondaires et le salaire médian. La BDIM offre une perspective à long terme des personnes immigrantes et de leurs résultats socioéconomiques au Canada, ce qui permet de fournir des renseignements sur la manière dont l'immigration façonne l'avenir du Canada. De plus, les données de 2018 contribuent aux estimations de référence en prévision de recherches futures au sujet de l'incidence de la pandémie de COVID 19 sur les enfants immigrants, dont les enfants immigrants admis durant la pandémie, leur période d'adaptation et leurs résultats socioéconomiques à long terme à l'âge adulte.

Les personnes immigrantes qui sont arrivées au Canada durant leur enfance sont plus susceptibles de faire des études postsecondaires que l'ensemble de la population

En 2018, selon les données fiscales, 70 % des personnes immigrantes de 20 ans admises au Canada avant l'âge de 15 ans ont fait des études postsecondaires. Ce taux est comparable à celui de 56 % observé chez l'ensemble de la population âgée de 20 ans au cours de la même année.

Comme pour l'ensemble de la population canadienne, le salaire médian des personnes immigrantes admises durant leur enfance augmente avec l'âge. En 2018, dans l'ensemble de la population, le salaire médian était de 29 710 \$ chez les personnes de 25 ans, comparativement à 30 300 \$ chez les personnes immigrantes de 25 ans admises durant leur enfance. Chez les personnes de 30 ans, le salaire médian était de 41 810 \$ comparativement à 47 400 \$ chez les personnes immigrantes de 30 ans admises durant leur enfance. Cela représente une différence de 13,4 % entre le salaire médian des personnes de 30 ans dans la population totale et celui des personnes immigrantes de 30 ans admises durant leur enfance.

Les personnes immigrantes admises au Canada durant leur enfance comme membres d'une famille d'immigrants économiques affichent un taux d'accès aux études postsecondaires supérieur à celui de l'ensemble de la population canadienne ou des personnes immigrantes admises au titre d'autres catégories

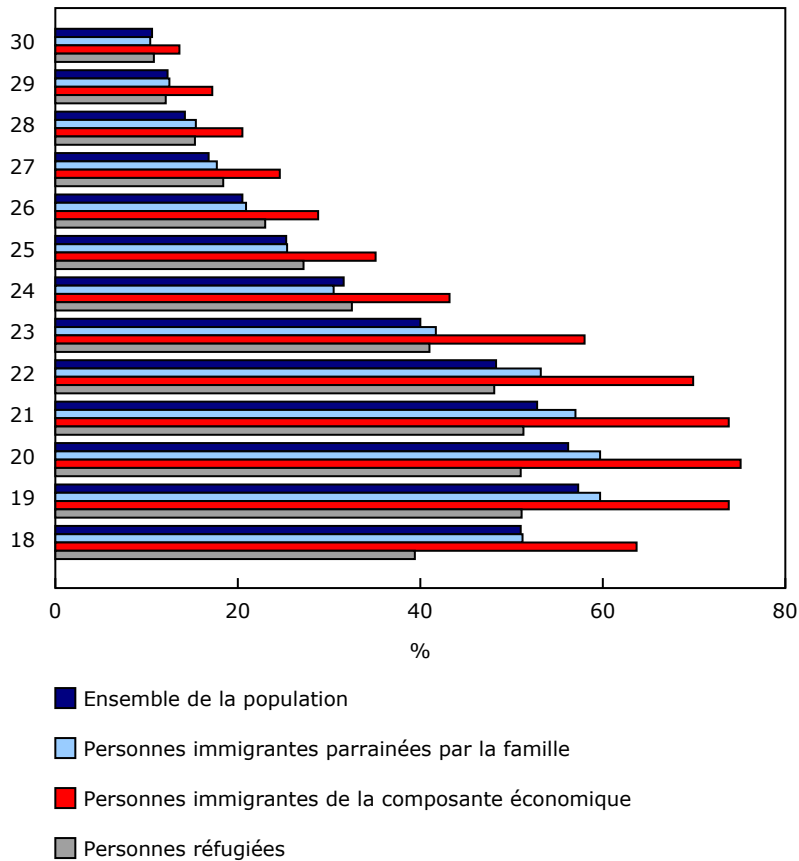
De nombreux facteurs influent sur les résultats socioéconomiques à l'âge adulte des enfants immigrants, dont les conditions dans lesquelles ils ont été admis au Canada. Les immigrants économiques, sélectionnés pour leur potentiel de contribution à l'économie du Canada, ont tendance à gagner des salaires médians supérieurs à ceux des personnes réfugiées, qui ont fui des persécutions ou un conflit, ou à ceux des personnes immigrantes parrainées par des membres de la famille qui vivent déjà au Canada.



Les enfants immigrants admis comme personnes à charge d'immigrants économiques sont susceptibles de profiter du salaire médian plus élevé des demandeurs principaux de la composante des immigrants économiques. Parmi les personnes immigrantes admises au pays durant leur enfance comme membres d'une famille d'immigrants économiques, 75 % de celles qui étaient âgées de 20 ans en 2018 ont déclaré avoir fait des études postsecondaires. En comparaison, ce taux était de 60 % chez les personnes immigrantes du même âge admises au pays durant leur enfance comme membres d'une famille parrainée, de 51 % chez les personnes réfugiées du même âge et de 56 % chez l'ensemble de la population du même âge, au cours de la même année.

Graphique 1

Accès aux études postsecondaires chez les personnes immigrantes admises au Canada durant leur enfance et chez l'ensemble de la population, selon l'âge et la catégorie d'admission, 2018



Source(s) : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration de 2019, tableau 43-10-0031-01.

Les personnes immigrantes de 30 ans admises au Canada avant l'âge de 15 ans comme membres d'une famille d'immigrants économiques déclarent les salaires les plus élevés par rapport aux personnes immigrantes admises au titre d'autres catégories

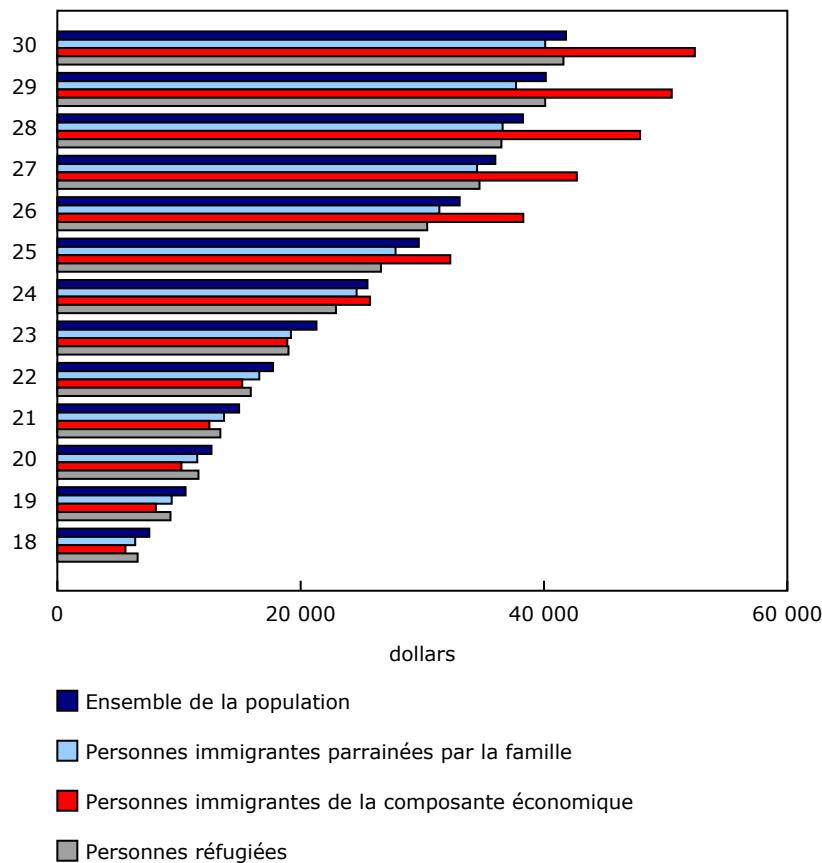
Un faible taux d'accès aux études postsecondaires peut entraîner une entrée hâtive sur le marché du travail. Jusqu'à l'âge de 23 ans, les personnes immigrantes admises au pays durant leur enfance comme membres d'une famille parrainée, les personnes réfugiées et l'ensemble de la population canadienne touchaient des salaires plus élevés que les immigrants économiques. À cet âge, les personnes immigrantes admises durant leur enfance comme membres d'une famille parrainée avaient un salaire médian de 19 200 \$, comparativement à 19 000 \$ chez

les personnes immigrantes admises durant leur enfance comme membres d'une famille de réfugiés, à 21 300 \$ chez l'ensemble de la population et à 18 900 \$ chez les personnes immigrantes admises durant leur enfance comme membres d'une famille d'immigrants économiques.

Toutefois, à partir de l'âge de 24 ans, au moment où beaucoup de personnes terminent leurs études postsecondaires, les salaires des personnes immigrantes admises durant leur enfance comme membres d'une famille d'immigrants économiques ont commencé à dépasser les salaires de leurs homologues admis au titre d'autres catégories ainsi que ceux de l'ensemble de la population, et ils ont continué d'augmenter plus rapidement, au fil du temps, par rapport à ceux des personnes immigrantes admises au titre d'autres catégories.

En 2018, les personnes immigrantes de 30 ans admises durant leur enfance comme membres d'une famille d'immigrants économiques touchaient un salaire médian de 52 400 \$. Ce salaire médian est comparable à celui de 41 600 \$ que touchaient les personnes immigrantes admises durant leur enfance comme membres d'une famille de réfugiés, à celui de 40 100 \$ que gagnaient les personnes immigrantes admises durant leur enfance comme membres d'une famille parrainée et à celui de 41 810 \$ gagné par l'ensemble de la population.

Graphique 2 Salaires médians des personnes immigrantes admises au Canada durant leur enfance et de l'ensemble de la population, selon l'âge et la catégorie d'admission, 2018



Source(s) : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration de 2019, tableau 43-10-0031-01.

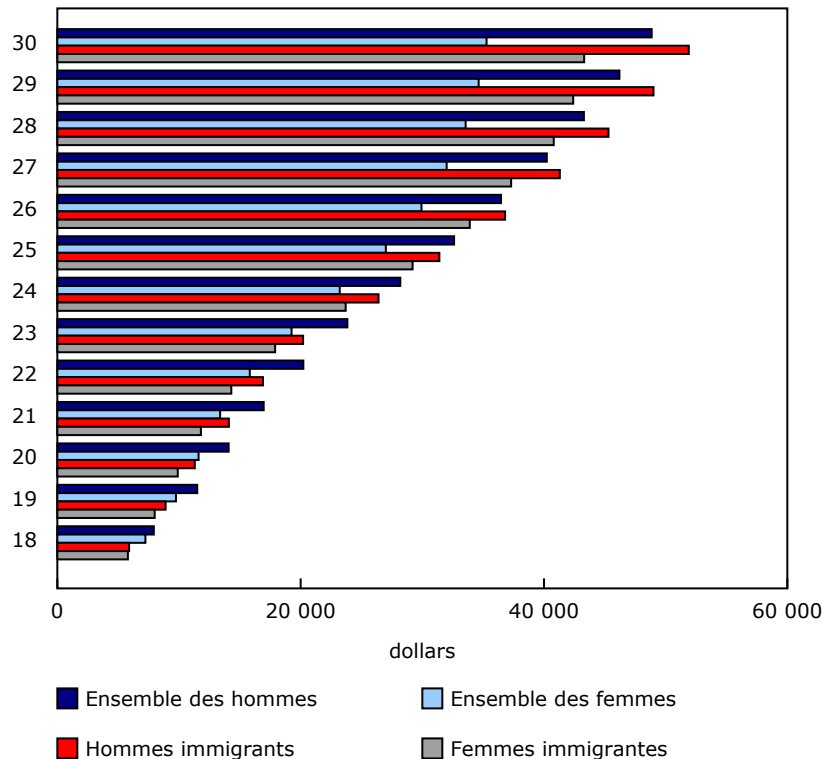
Les femmes immigrantes admises au Canada durant leur enfance affichent un taux d'accès aux études postsecondaires supérieur à celui des hommes

En 2018, 74 % des femmes immigrantes de 20 ans admises durant leur enfance ont déclaré faire des études postsecondaires. En comparaison, les taux d'accès étaient plus faibles chez les hommes immigrants (65 %) qui avaient également été admis au Canada durant leur enfance. Le taux d'accès des femmes immigrantes arrivées durant l'enfance (74 %) était plus élevé que celui de l'ensemble de la population de sexe féminin (62 %) et que celui de l'ensemble de la population de sexe masculin (50 %) du même âge.

En ce qui concerne le salaire, les femmes immigrantes de 30 ans admises au Canada durant leur enfance avaient un salaire médian de 43 300 \$; il s'agit d'un salaire médian de 48 % supérieur à celui des femmes immigrantes de 25 ans admises durant leur enfance (29 200 \$). Toutefois, leur salaire était inférieur au salaire médian des hommes immigrants admis durant leur enfance (51 900 \$) et à celui de l'ensemble de la population de sexe masculin du même âge (48 850 \$). Ces différences de revenus entre les genres cadrent avec des études antérieures qui ont révélé que les femmes ayant des niveaux d'éducation semblables aux hommes déclarent des revenus plus faibles.

Néanmoins, le salaire médian des femmes immigrantes de 30 ans admises durant leur enfance était plus élevé que celui de l'ensemble des femmes au Canada (35 280 \$), qui touchaient le salaire médian le plus faible.

Graphique 3
Salaires médians des personnes immigrantes admises au Canada durant leur enfance et de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe, 2018



Source(s) : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration de 2019, tableau 43-10-0031-01.

Ces nouvelles données permettront de réaliser plus facilement des analyses approfondies d'autres facteurs qui peuvent avoir des répercussions sur les résultats socioéconomiques à l'âge adulte des personnes immigrantes admises au Canada durant leur enfance, comme l'âge au moment de l'immigration, l'année d'immigration et l'incidence qu'a eue sur eux le fait d'avoir vécu dans un ménage à faible revenu pendant l'enfance.

En plus du tableau sur les résultats économiques des personnes immigrantes admises au Canada durant leur enfance qui a été utilisé pour mener les analyses ci-dessus, des tableaux sur le revenu et la mobilité des immigrants selon la région métropolitaine de recensement sont maintenant accessibles. Dans ces tableaux figurent des données tirées de la Base de données longitudinales sur l'immigration.

Note aux lecteurs

Définitions et concepts

La **Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM)** est une source importante et complète de données qui permet de mieux comprendre le comportement économique des personnes immigrantes et des résidents non permanents. Il s'agit du seul ensemble annuel de données canadiennes permettant d'étudier les caractéristiques des personnes immigrantes au Canada au moment de leur admission ainsi que leur situation économique et leur mobilité régionale sur plus de 35 ans.

La BDIM est le produit d'un partenariat entre Statistique Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et les provinces. Dans la BDIM, des fichiers de données administratives sur les admissions d'immigrants et sur les permis de résidence non permanente provenant d'IRCC sont combinés à des fichiers de données fiscales provenant de l'Agence du revenu du Canada (ARC). Les dossiers administratifs d'IRCC contiennent des renseignements exhaustifs sur les personnes immigrantes qui ont été admises au Canada depuis 1952. Ils comprennent aussi des renseignements sur les résidents non permanents qui ont obtenu un permis de résidence temporaire depuis 1980. Il est possible de consulter les données fiscales provenant de l'ARC pour les immigrants déclarants admis à partir de 1980. Les déclarations de revenus sont disponibles pour les immigrants déclarants depuis 1982.

La BDIM permet d'établir un lien entre les résultats à court et à long terme et les caractéristiques au moment de l'admission, comme la catégorie d'admission de la personne immigrante, le pays d'origine et la connaissance des langues officielles. La BDIM fournit également des renseignements sur l'expérience canadienne préalable à l'admission et l'obtention de la citoyenneté depuis 2005.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la couverture et la qualité des données de la BDIM, veuillez consulter le [Rapport technique sur la Base de données longitudinales sur l'immigration de 2019](#).

Les résultats tirés de la BDIM sont fondés sur les **déclarants**, soit des personnes ayant produit une déclaration de revenus durant une année d'imposition donnée.

La présente analyse du revenu est fondée sur des valeurs médianes des **salaires** (pour la population ayant déclaré des revenus provenant de salaires, traitements et commissions, excluant les revenus du travail autonome). La médiane est le point central entre la moitié des immigrants déclarants au revenu plus élevé et l'autre moitié au revenu plus faible. Les valeurs nulles ne sont pas incluses dans le calcul des médianes chez les particuliers. Toutes les estimations du salaire sont exprimées en dollars constants de 2018 afin de tenir compte de l'inflation et de permettre des comparaisons au fil du temps, en termes réels.

L'**accès à des études postsecondaires** est défini comme le fait de demander un crédit d'impôt pour frais de scolarité pour soi-même dans sa déclaration de revenus T1 pour l'année de référence.

Les **enfants immigrants**, également appelés la génération 1,5, sont les personnes immigrantes ayant été admises au Canada avant l'âge de 15 ans. La présente analyse porte sur les résultats socioéconomiques des membres de cette population âgés de 18 à 30 ans.

Les données sur **l'ensemble de la population** sont tirées du Fichier des familles T1, dans lequel sont utilisées les données des déclarations de revenus produites pour estimer le revenu et les données démographiques de l'ensemble de la population canadienne. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Guide de référence technique pour les estimations annuelles du revenu des familles de recensement, des particuliers et des aînés](#).

Les **personnes immigrantes parrainées par la famille** comprennent tout membre de la famille parrainé par un citoyen canadien ou un résident permanent pour venir au Canada.

Les **personnes réfugiées** comprennent les personnes immigrantes qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine. Cette catégorie comprend les personnes réfugiées prises en charge par le gouvernement, les personnes réfugiées parrainées par le secteur privé, les personnes réfugiées admises au Canada à la suite d'une demande d'asile, de même que leurs personnes à charge.

Les **immigrants économiques** comprennent les personnes immigrantes qui ont été sélectionnées pour leur capacité à contribuer à l'économie canadienne grâce à leur aptitude à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre, à posséder, à gérer ou à mettre sur pied une entreprise, à investir une somme importante, à créer leur propre emploi ou à répondre à des besoins provinciaux ou territoriaux précis en matière de main-d'œuvre. Cette catégorie comprend les personnes à charge admises avec la personne sélectionnée.

Les données sur le **faible revenu** sont tirées du Recensement de la population de 2016 et renvoient à la mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl). La MFR-Apl fait partie d'une série de lignes de faible revenu utilisées dans le recensement et renvoie à un pourcentage fixe (50 %) du revenu médian après impôt rajusté des ménages privés. Lorsque le revenu après impôt non rajusté du ménage d'une personne tombe sous le seuil applicable à la personne selon la taille du ménage, la personne est considérée, selon la MFR-Apl, comme étant en situation de faible revenu. Pour obtenir plus de détails, veuillez consulter le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*.

Tableaux disponibles : [43-10-0022-01](#), [43-10-0030-01](#) et [43-10-0031-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête **5057**.

Le « [Base de données longitudinales sur l'immigration \(BDIM\) Rapport technique, 2019](#) » est accessible en format PDF ou HTML.

Les outils de visualisation « [Base de données longitudinales sur l'immigration \(BDIM\) : application interactive - Revenu](#) » et la « [Base de données longitudinales sur l'immigration \(BDIM\) : appli interactive - Mobilité](#) » sont accessibles.

L'infographie « [Les immigrants au Canada : trajectoires de revenus et régions d'établissement, 1987 à 2017](#) » est maintenant accessible.

Il est possible de consulter les produits de la BDIM dans le [Portail Web des statistiques sur les immigrants et les résidents non permanents](#).

Le module sur les immigrants admis durant leur enfance de la BDIM de 2019 est maintenant accessible sur demande.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).